

Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.Financelmmo.com

Pièces à fournir au banquier

La banque doit pouvoir répondre au travers des éléments collectés aux questions suivantes :

- Qui sont les emprunteurs (état civil) ;
- Quels sont les revenus (ressources) ;
- Quelles sont leurs charges (crédits en cours, pensions...) ;
- Quel est le projet (objet du nouveau prêt).

ETAT CIVIL.

- Pièces d'identités des emprunteurs.
- Carte de séjour.
- Livret de famille pour les personnes mariées ou ayant des enfants.
- Contrat de mariage.
- Jugement de divorce.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou TELECOM).
- Quittance de loyer du dernier mois.
- Quittance des 4 derniers semestres (prêt à taux 0 %).
- Bail sur 2 ans. (prêt à taux 0 %).
- Taxe foncière de la résidence principale.
- Attestation d'hébergement à titre gratuit (si hébergé pendant plus de 2 ans le préciser).
- Bail sur 2 ans + quittance pour les personnes hébergeant les co-emprunteurs si locataires (prêt à taux 0 %).
- Plan cadastral résidence principale pour les personnes hébergeant les co-emprunteurs si propriétaires (prêt à taux 0 %).

Revenus des salariés :

- Dernier avis d'imposition.
- Bulletins de salaire des 3 derniers mois + bulletin de salaire Décembre précédent.
- Contrat de travail et avenant(s).

Revenus des non salariés :

- Trois derniers avis d'imposition.
- Inscription au R.C. ou K-BIS.
- Statuts de la société (assemblée nommant le gérant si non statutaire).
- Situation comptable du bénéfice réalisé depuis le début de l'année en cours.
- Deux derniers bilans et comptes de résultats (liasse fiscale).
- Tableau d'amortissement des crédits professionnels en cours.
- Comptes bancaires professionnels des 3 derniers mois.

Autres revenus :

- Titre de pension ou de retraite des 3 derniers mois.
- Dernière attestation de la CAF

Revenus fonciers :

- Attestation de propriété du bien loué.
- Bail.
- Déclaration des revenus fonciers.
- Tableau d'amortissement du crédit en cours sur les biens loués.

SCI :

- K-BIS et Statuts (assemblée nommant le gérant si non statutaire).
- Dernier bilan.
- Tableau d'amortissement des crédits en cours.
- Comptes bancaires de la SCI des 3 derniers mois.

CHARGES.

- Relevés des comptes bancaires des 3 derniers mois (toutes banques confondues).
- Justificatifs de l'apport personnel (copie des comptes épargne ou lettre de donation).
- Tableaux d'amortissement des crédits en cours.
- Offre de prêt originale dans le cas d'un rachat.
- Pour les relais : Mandat de vente du bien actuel fait par une agence immobilière.

OBJET DU PRET.

- Compromis ou promesse de vente.
- Contrat de réservation VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement)
- Pour une construction : permis de construire complet + devis des travaux.
- Récépissé de dépôts de permis + plans.
- Attestation de valeur locative (fait par une agence immobilière).

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.Financelmmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.